

CHÈQUE NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la transition numérique et pour répondre au contexte sanitaire, la COBAS met en place un chèque numérique

Vous êtes une TPE de moins de 10 salariés
Vous pouvez bénéficier d'une aide comprise
entre 500€ et 2000 €



Contacts :

Tél : 05.57.15.23.80

Mail : deveco@agglo-cobas.fr

Sont éligibles :

- 1° La Digitalisation
- 2° Les Formations et Conseils
- 3° Les Investissements Matériels et Immatériels
- 4° L'Accès à la Fibre